

Le calcul du seuil de rentabilité

Calculer le seuil de rentabilité, c'est répondre à la question : à partir de combien de livres vendus les ventes équilibreront-elles le montant des coûts? Il existe deux réponses selon les éléments que l'on veut prendre en compte.

1- La première formule de calcul est la plus simple. Elle se fonde sur les résultats obtenus lors du calcul du coût de production. Elle peut s'écrire:

$$\frac{\text{Ensemble des frais fixes de production}}{\text{Prix de cession} - (\text{Frais variables à l'unité} + \text{droits d'auteur})} = \text{Seuil de rentabilité}$$

Rappelons que le prix de cession (Voir fiche 3.2 p.69) désigne le prix de vente au public, hors TVA, duquel l'éditeur aura soustrait les frais de diffusion et distribution.

Exemple: Soit un ouvrage de 96 pages, de format 16 x 24, en impression monochrome recto/verso, vendu 2 500 F CFA pour lequel on enregistre les coûts suivants:

- frais fixes de fabrication:	430 0000 F CFA	
- frais variables à l'unité:	280 F CFA	
- droits d'auteur:	250 F CFA	(10 % du prix de vente au public)
- prix de cession:	1250 F CFA	

$$\text{Seuil de rentabilité : } \frac{4\,300\,000 \text{ F CFA}}{1250 - (280 + 250)} = 8\,270 \text{ exemplaires}$$

2- La seconde formule corrige les insuffisances de la première et vise à prendre en compte les frais de structure de l'entreprise. Pour corriger cette insuffisance, le gestionnaire avisé fixe un pourcentage dont l'assiette est fondée sur le prix de cession du livre: 25 ou 30 % par exemple du prix de cession; ils retranchent ce résultat du prix de cession, comme cela a été fait plus haut pour les droits d'auteur et les frais variables. Dans ce cas, la formule devient:

$$\frac{\text{Ensemble des frais fixes}}{\text{Prix de cession} - (\text{FV} + \text{D.A.} + n \% \text{ des frais de structure})} = \text{Seuil de rentabilité}$$

Exemple: en reprenant le même ouvrage que dans l'exemple précédent, avec les mêmes chiffres :

- frais fixes de fabrication:	4 300 000 F CFA	
- frais variables à l'unité:	280 F CFA	
- droits d'auteur:	250 F CFA	(10 % du prix de vente au public)
- Prix de cession:	1250 F CFA	

- pourcentage affecté aux droits de structure : 25% du prix de session, le résultat s'exprime de la façon ci-dessous, soit 312 F CFA :

$$\text{Seuil de rentabilité : } \frac{4\,300\,000 \text{ F CFA}}{1250 - (280 + 250 + 312)} = 11\,621 \text{ exemplaires}$$